



Comment adhérer à Hortis ?

Cotisation actif(ve) : 36 euros - Cotisation retraité(e) et première année : 18 euros

Sur internet - www.hortis.fr

En allant vous inscrire sur le site > Accueil > Association > Adhésion

Il vous sera possible ensuite de régler par chèque.

Bulletin

Mme M. Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Profession

Téléphone domicile Téléphone professionnel

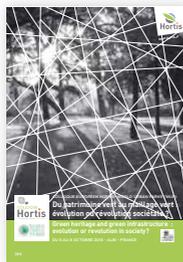
Téléphone portable

Courriel Retraité(e) oui non

Déclare adhérer à Hortis, les responsables d'espaces nature en ville en renvoyant ce bulletin et verse sa cotisation par chèque ci-joint à l'ordre d'Hortis donnant droit aux bulletins « de Ville en Ville » et autres publications

À le

Signature :



Pour s'abonner ou acheter nos parutions aller sur le site internet hortis.fr



Rejoignez

Hortis

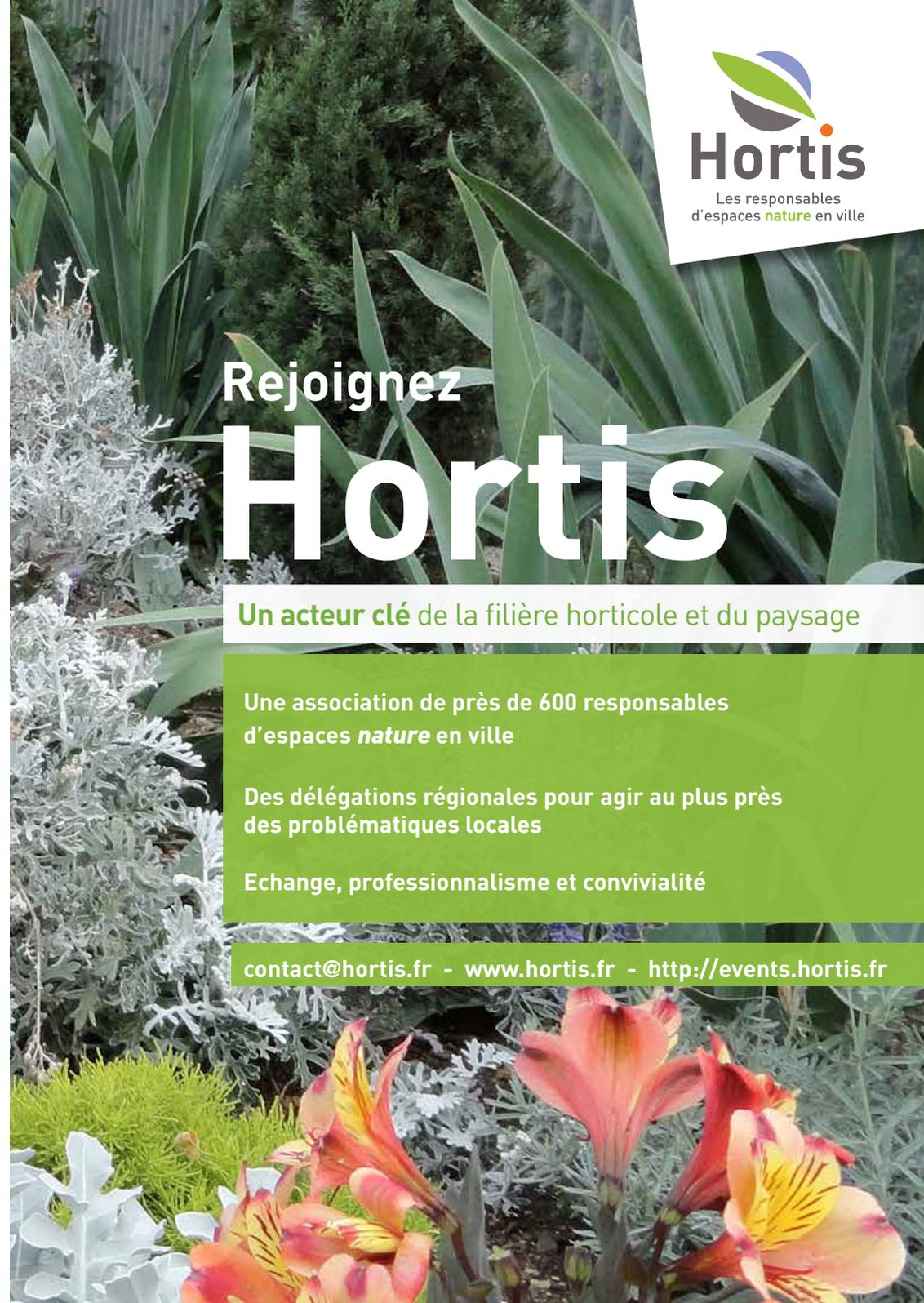
Un acteur clé de la filière horticole et du paysage

Une association de près de 600 responsables d'espaces *nature* en ville

Des délégations régionales pour agir au plus près des problématiques locales

Echange, professionnalisme et convivialité

contact@hortis.fr - www.hortis.fr - <http://events.hortis.fr>



Les objectifs d'Hortis



Représenter | Défendre

- Dans les **instances professionnelles** : Qualipaysage, UNEP, Maison du paysage, FNPHP...
- Dans les **associations professionnelles** : Plante&Cité, CNVVF, Fédération Française du Paysage, World Urban Park, Agences régionales pour la biodiversité...
- Dans les **écoles de l'horticulture et du paysage** : du BEPA aux grandes écoles...

Représenter au delà de nos frontières avec le World Urban Parks (WUP)



WUP fédère tous les organismes, villes ou associations pour les parcs et la nature en ville au niveau international. Avec WUP, nous développons l'échange de bonnes pratiques et des réflexions sur les enjeux environnementaux avec nos collègues des autres pays, notamment lors de congrès et conférences. WUP donne accès à un certificat professionnel, le Certified Parks Professional France.



Échanger | Mutualiser

- **Une revue** : **De ville en ville** 3 fois par an et un hors série
- **Un site internet** : www.hortis.fr
- Des **groupes régionaux** et des visites gratuites locales
- Des **conférences et des salons professionnels** avec des entrées privilégiées
- **Se professionnaliser** : accès à des conférences en ligne gratuite avec la World Parks Academy, et au Certified Parks Professional France et International



Préserver | Développer

- Des actions pour les **labels de qualité** (Eco-jardin, Jardin Remarquable, Villes et Villages Fleuris, Observatoire des Villes Vertes...)
- Des actions pour la **conservation du patrimoine et de la biodiversité** avec le Ministère de la Culture et le Muséum national d'histoire naturelle (journées d'étude et colloques)
- Des actions pour améliorer la **qualité d'accueil des parcs publics** (visites chez nos fournisseurs, journées d'études et d'échanges techniques...)

